



# ARBITRE CLUB A L'ALVP

## En quoi cela consiste ?

Cette année, le club met en place la nouvelle formation "Arbitre Club"

À travers une formation entièrement financée et réalisée par l'ALVP Basket, l'école d'arbitrage permet aux jeunes de suivre une formation passionnante.

En mixant une activité de joueur et d'arbitre, le licencié pourra voir le jeu d'une toute autre façon.

L'arbitre club est un arbitre à part entière, il arbitre uniquement dans le club, après ou avant son match par exemple.

## Pourquoi ?

Depuis quelques années, le basket-ball bat tous les records. Notamment en terme de licenciés. Mais malgré cela, aujourd'hui, le basket-ball est en manque d'arbitres alors qu'**un match ne peut se dérouler sans arbitres.** Grâce à cette formation, il est très facile de concilier l'activité de joueur et l'activité d'arbitre, car le jeune siffle uniquement dans son club.

## Avec qui ?

Hinda (référente de l'école d'arbitrage : **06 79 20 84 20**), Oriane et Maud

## Quels Objectifs ?

- ⑩ Former des licenciés de l'ALVP pour assurer l'arbitrage et les tables de marque des matchs le samedi et le dimanche
- ⑩ Contribuer à respecter la charte de l'arbitrage et par ce biais réduire les pénalités du club
- ⑩ Permettre à tous les joueurs de comprendre les règles et accepter les décisions de l'arbitre même quand il se trompe
- ⑩ Transmettre à certains la vocation d'arbitrer et les amener à suivre les formations fédérales afin de devenir un arbitre officiel de la fédération ce qui leur permettra par la suite de toucher une indemnité pour les matchs arbitrés.

## Pour qui ?

Cette formation est ouverte pour **tous les jeunes licenciés dans le club**, plus particulièrement pour les catégories U11 à U15 (Masculin/Féminin).

## Comment ça marche ?

La formation se déroule tout au long de la deuxième partie de saison, sur des séances de quelques heures (hors matchs et entraînements).

Les formations sont effectuées par un ou plusieurs arbitres / formateurs du club. Pour chaque match, le jeune sera accompagné par un formateur qui lui donne des conseils.

*Nous accompagnons le jeune tout au long de son parcours, afin de le conduire jusqu'aux formations fédérales.*

## C'est quand ?

Les formations ont lieu sur **6 séances le Vendredi soir, de 18h à 20h**, au Club House  
**Afin de valider cette formation, la présence aux 6 séances est nécessaire.**

Voici les dates à retenir

- ⑩ Vendredi 19/01
- ⑩ Vendredi 09/02
- ⑩ Vendredi 16/03
- ⑩ Vendredi 27/04
- ⑩ Vendredi 19/05
- ⑩ Vendredi 15/06

*partie à rendre à l'entraîneur*

## Formulaire d'inscription

Nom..... Prénom .....

Catégorie.....Téléphone .....

Participe à la formation

Ne participe pas à la formation

Signature du représentant légal

---

*partie à conserver*

Les formations ont lieu sur **6 séances** le **Vendredi soir, de 18h à 20h**, au Club House  
**Afin de valider cette formation, la présence aux 6 séances est nécessaire.**

Voici les dates à retenir

- ⑩ Vendredi 19/01
- ⑩ Vendredi 09/02
- ⑩ Vendredi 16/03
- ⑩ Vendredi 27/04
- ⑩ Vendredi 19/05
- ⑩ Vendredi 15/06